

Togo / Identification biométrique : la phase pilote en cours



“Proof of Concept”, est la dénomination de la phase pilote de la campagne biométrique de masse. Le gouvernement est à pied d’œuvre à travers cette phase pilote lancée depuis le 04 octobre dernier. Ce test permettra d’enregistrer environ 2000 personnes.

Durant 30 jours, ce quota prévu sera enregistré sur toute l’étendue du territoire national. Le chronogramme défini se présente comme suit : Grand Lomé, du 4 au 12 octobre : 900 personnes seront enregistrées ; Maritime, du 17 au 26 octobre : 650 personnes ; Plateaux, du 30 au 31 octobre : 200 personnes et Centrale, du 3 au 4 novembre : 200 personnes.

Cette phase pilote vise à s’assurer de l’efficacité des fonctionnalités de la plateforme d’enregistrement ainsi que les processus métiers. Par la génération des numéros biométriques, la phase pilote va concourir à anticiper sur les éventuelles anomalies ou soucis techniques. Elle a donc le mérite de permettre de prendre les dispositions adéquates avant le déploiement de l’identification biométrique à proprement parler.

Les données collectées sont essentiellement de deux catégories. La première est relative aux données démographiques. Elle concerne l’âge, le sexe, le nom et prénoms, l’adresse, le contact et l’email. La seconde a trait aux données biométriques, notamment les empreintes digitales et l’iris.

Au terme, les personnes enregistrées recevront un message indiquant le numéro d'identification, un récépissé d'enregistrement, ainsi qu'une carte pourvue d'un QR code.

Le projet d'identification nationale biométrique a pour objectif d'attribuer à toute personne physique de nationalité togolaise ou résidant au Togo un numéro d'identification unique (NIU). Il permettra à terme au Togo d'améliorer sa protection sociale.

Source : <https://www.lenouveaureporter.com/togo-identification-biometrique-la-phase-pilote-en-cours/>